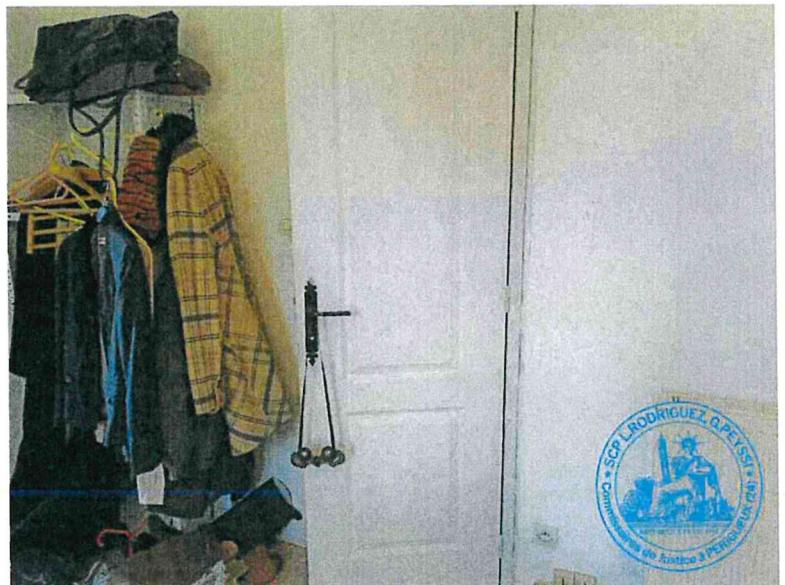
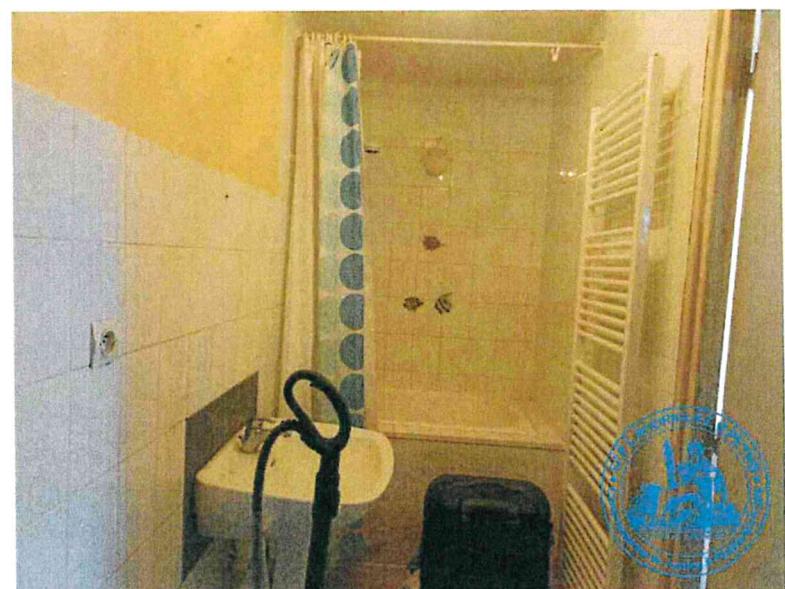
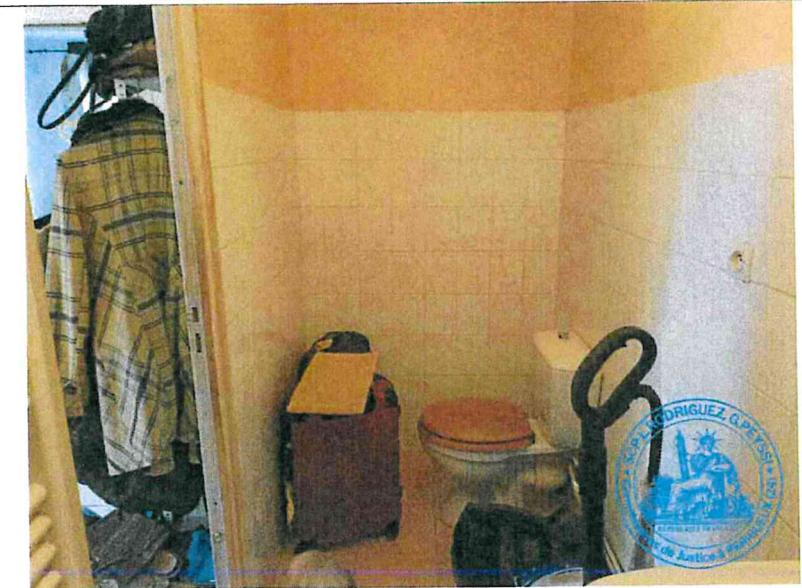


On accède ensuite à une salle d'eau munie d'une baignoire sabot par une porte posé formée munie d'un bloc poignée. La porte est à l'état d'usage.



La surface de cette pièce est de 4,22 m²



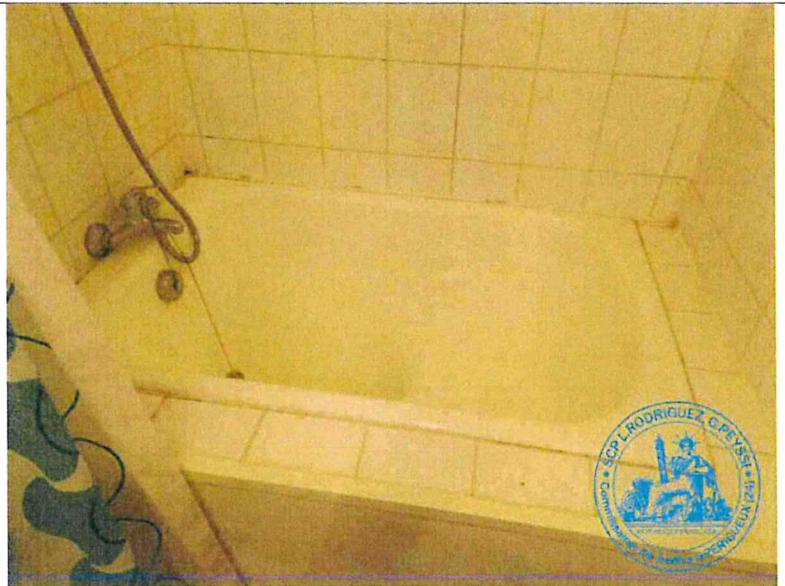


Le carrelage au sol est à l'état d'usage. Il en va de même pour le carrelage mural.

Au-dessus, les murs sont doublés et peints, de même que le plafond qui est doublé et revêtu d'un papier peint qui se détache.

Je relève la présence d'une rampe de 4 spots au plafond, d'un lavabo sur colonne équipé d'un mitigeur, d'un WC avec double abattant et réservoir, d'une baignoire sabot pourvue d'un mitigeur, d'un inverseur, d'un flexible, d'une douchette et d'un support de douchette.





Il existe également un aérateur en parois.

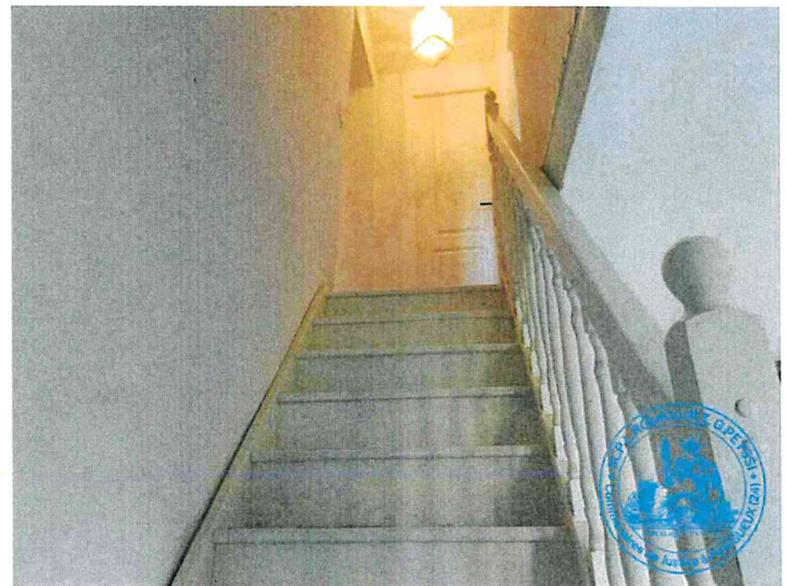


Je note également un radiateur de chauffage central.

La surface de cette pièce est de 4,21 m².

L'escalier menant à l'étage de la maison principale est en bois peint en blanc, en bon état.

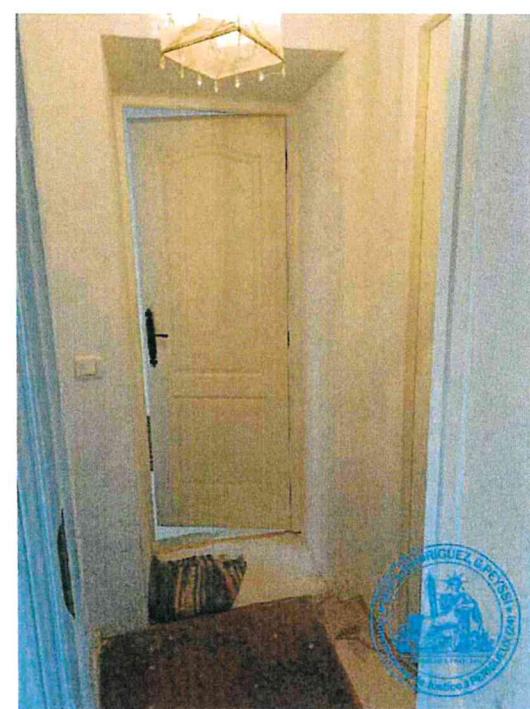
Les murs de la cage-escalier et le plafond sont également peints en blanc, à l'état d'usage.



Certaines marches sont tachées.

Le palier :

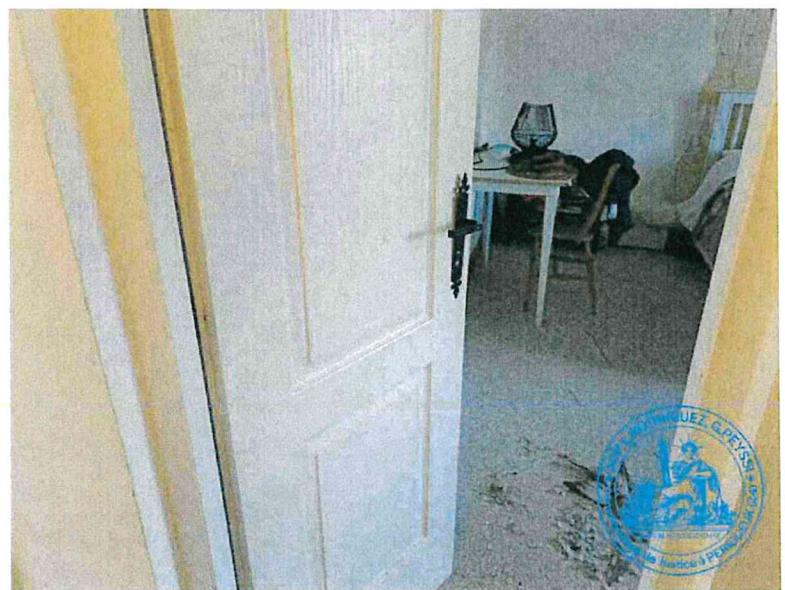
Sa surface est de 1,20 m².



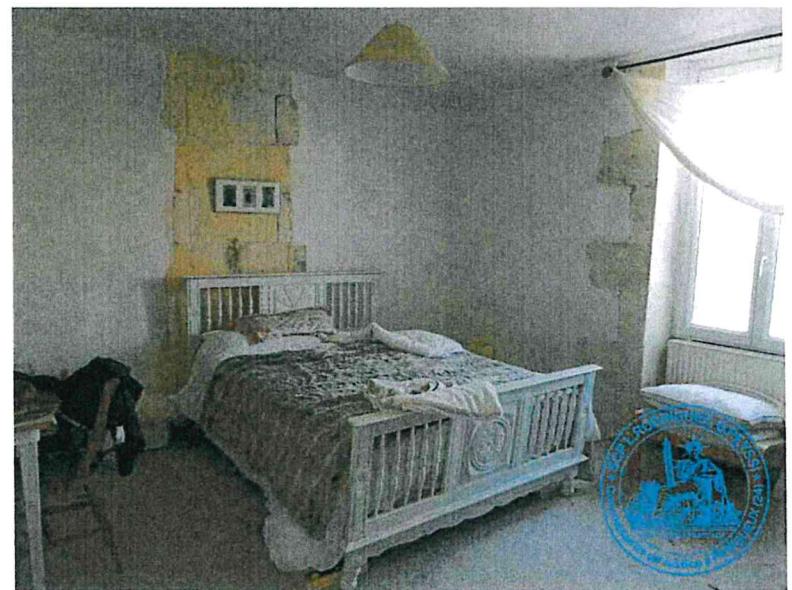
Le sol est composé d'un parquet taché, tandis que les murs et le plafond sont doublés et peints à l'état d'usage.

La chambre de droite :

On y accède par une porte post formée munie d'un bloc poignée branlant mais en bon état.



La surface de cette pièce est de 14,46 m².



Le sol est composé d'une moquette ancienne, abîmée, tandis que les murs en pierre sont revêtus d'un crépi peint à l'état d'usage.



Le plafond est doublé et peint en bon état. Il comporte un point lumineux avec suspension.

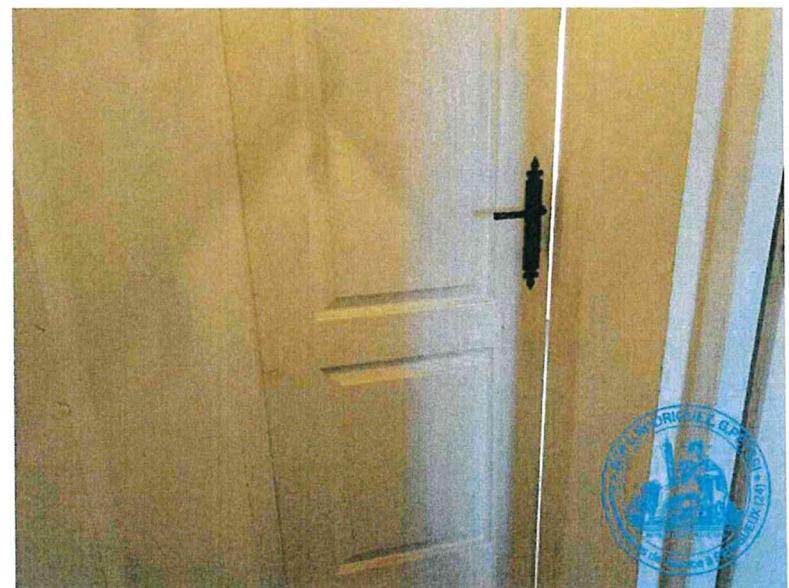


Je note la présence de prises électriques, d'un interrupteur, d'une fenêtre en PVC avec double vitrage, ainsi que d'un radiateur de chauffage central.



La chambre faisant face au palier :

On y accède par une porte post formée munie d'un bloc poignée.



Le sol est composé de plaques d'agglomérés sur lesquelles a été posée une moquette qui est abîmée.

La surface de cette pièce est de 19,20 m².

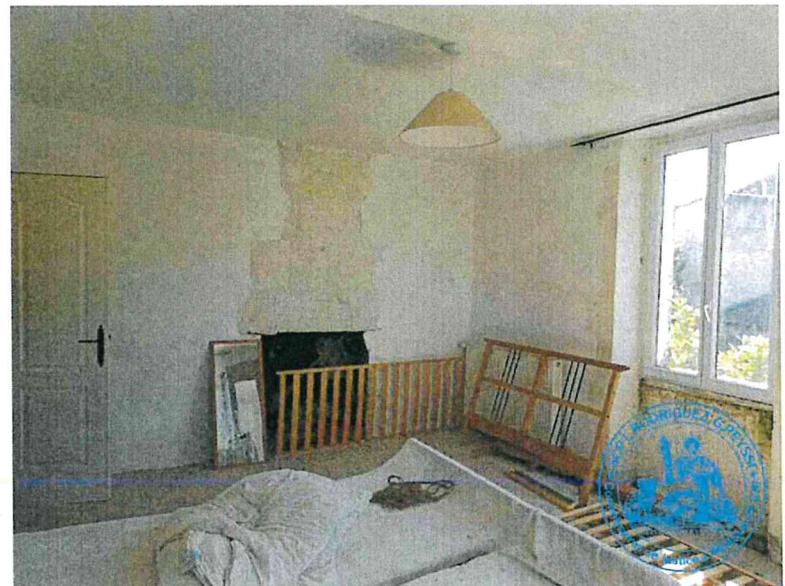


Les murs sont crépis et peints. Je note des traces d'infiltration d'eau importante sous la fenêtre de face.



Le plafond est également doublé et peint.

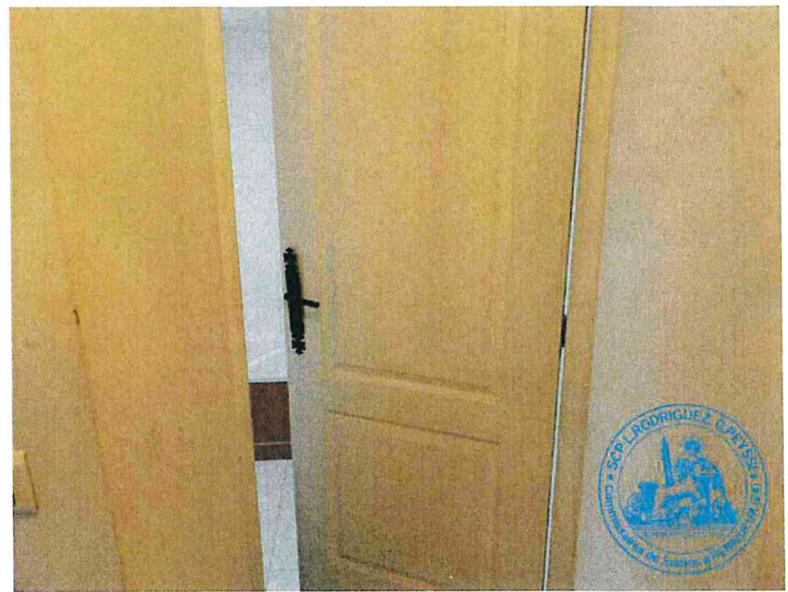
Il existe une ancienne cheminée sans entourage.



Je note deux fenêtres en PVC avec double vitrage, 1 point lumineux avec suspension au plafond, deux prises électriques, un radiateur de chauffage central, un interrupteur.

La salle de bain située en partie gauche sur le palier :

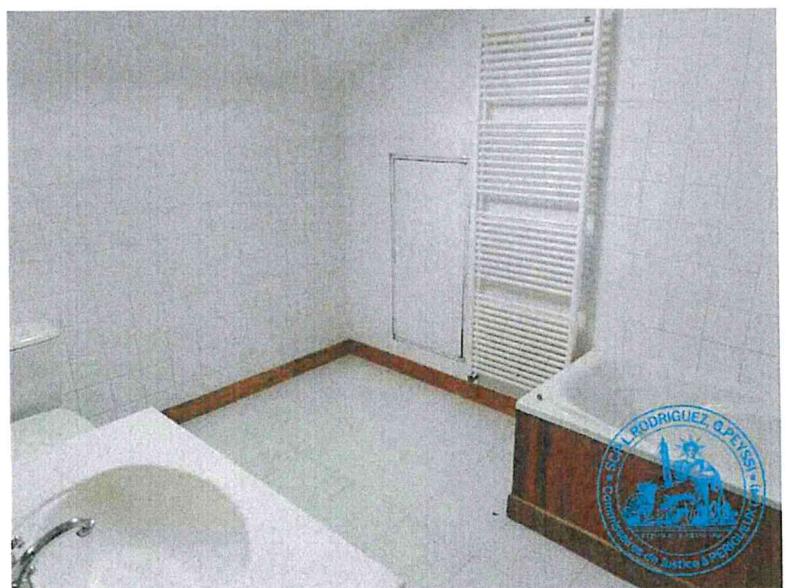
On y accède par une porte post formée munie d'un bloc poignée mal fixé. La porte présente un bon état.



La surface de cette pièce est de 8,62 m². Elle est en partie mansardée, mais on tient debout sur l'ensemble de la surface.



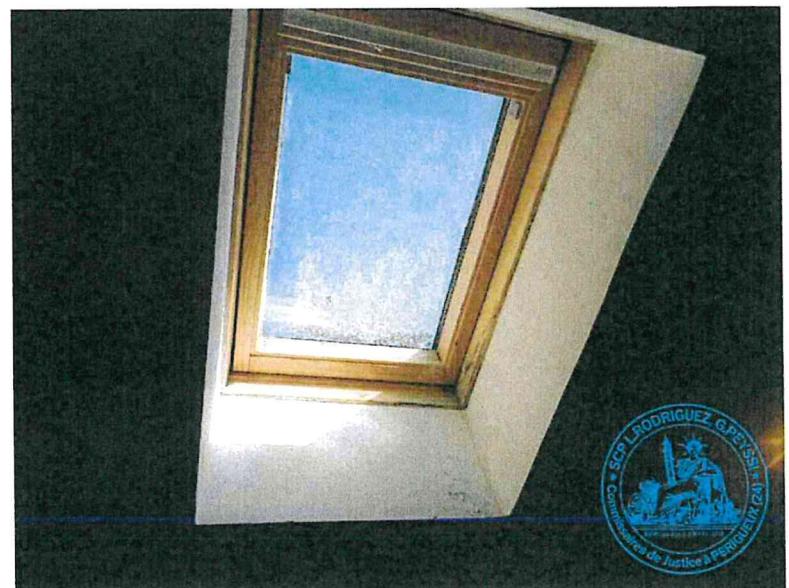
Le carrelage au sol est en bon état, le carrelage mural également.



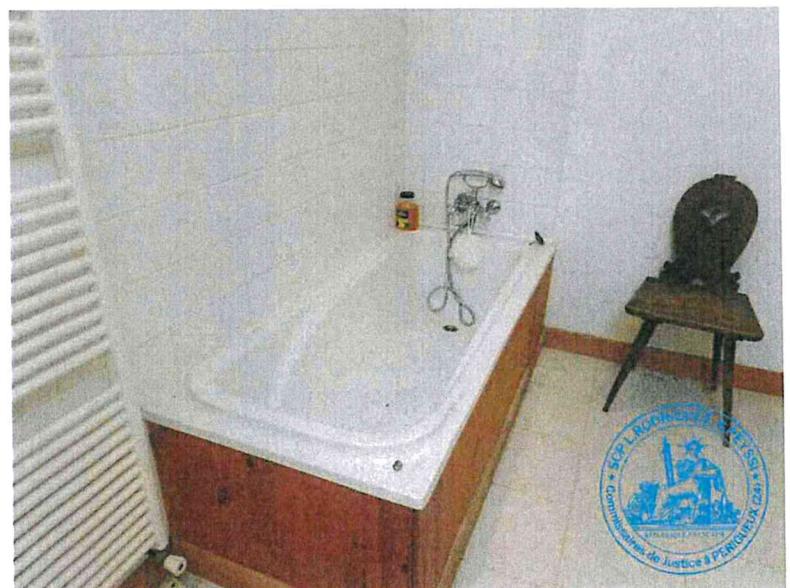
Les murs doublés et peints ainsi que le plafond sont en bon état.

Je note la présence en plafond de cinq spots qui fonctionnent et d'un aérateur.

Une fenêtre de toit présentant des traces d'infiltration d'eau est visible.



Je note la présence d'un radiateur sèche-serviette, d'une baignoire habillage en bois comprenant deux robinets, un mélangeur, un flexible défectueux et une douchette.



Je note également la présence d'un meuble comprenant une vasque et deux portes en bois. La vasque est munie d'un obturateur de bondes, de deux robinets et d'un mélangeur.

Je note également la présence d'un miroir mural et de deux spots en parois.



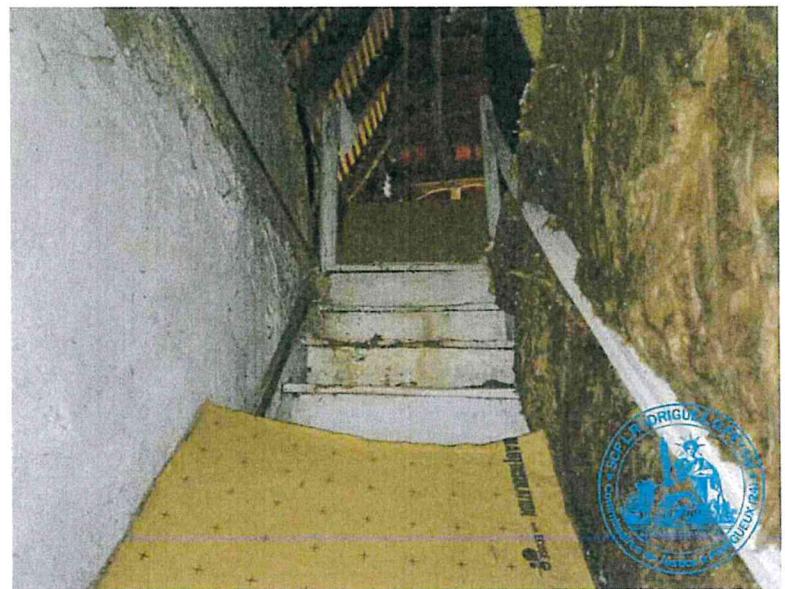
Il existe également un WC avec double abattant et réservoir.

Le grenier :

On y accède depuis la chambre de droite par une porte en bois ancienne.



Il existe un escalier en bois, mais le grenier n'est pas accessible.



La chaufferie :

Elle est située dans la grange, on y accède par une double porte en bois.



Le sol est composé d'une chape brute tandis que les murs sont en pierre jointée, le plafond est composé de la toiture.



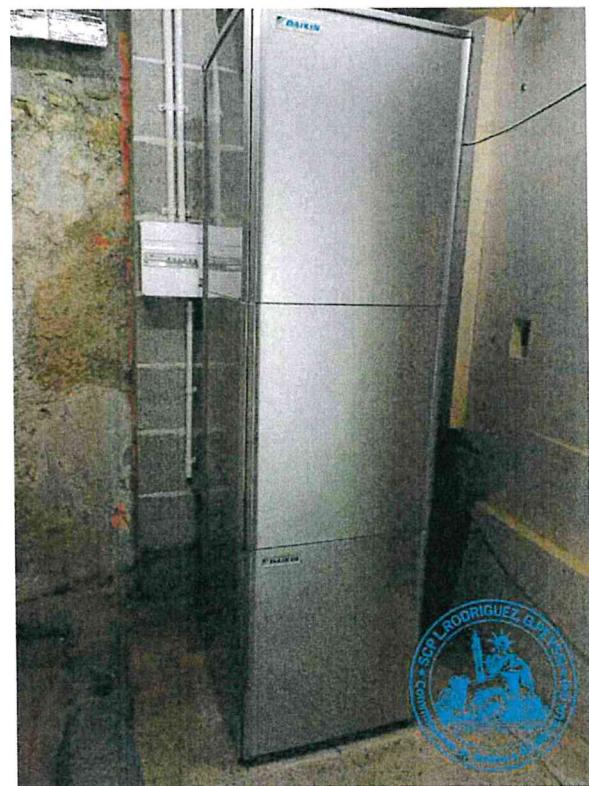
Depuis cet endroit, je peux noter les panneaux ayant permis de créer la salle d'eau attenante à la chambre.



Il existe un escalier en bois menant à une petite mezzanine sous la toiture.

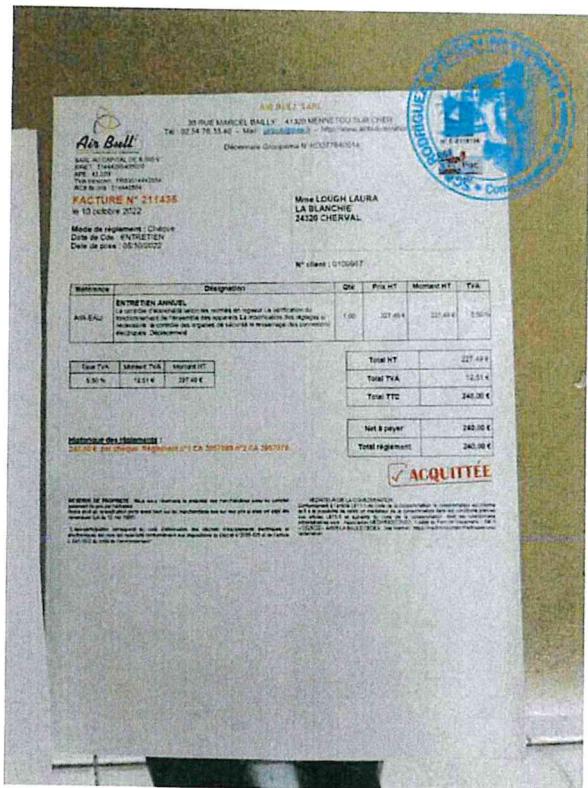


Je note la présence dans cette chaufferie d'une pompe à chaleur Daikin.

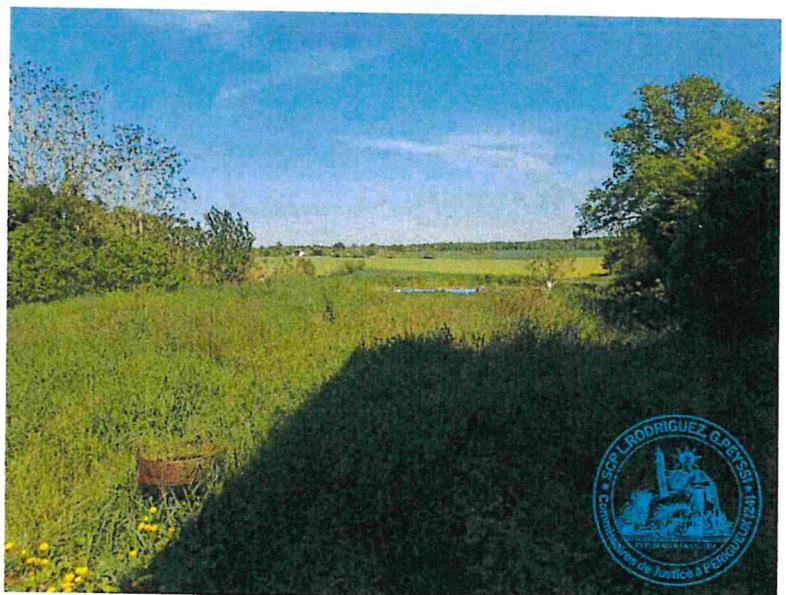


Madame WILKINSON m'indique que cette pompe à chaleur air/eau a été installée en 2021 mais qu'elle n'est pas en fonctionnement.

L'appareil a fait l'objet d'une visite d'entretien par un professionnel en octobre 2022.



La parcelle ZE N°35 est une parcelle en herbe sur laquelle a été implantée une piscine creusée.



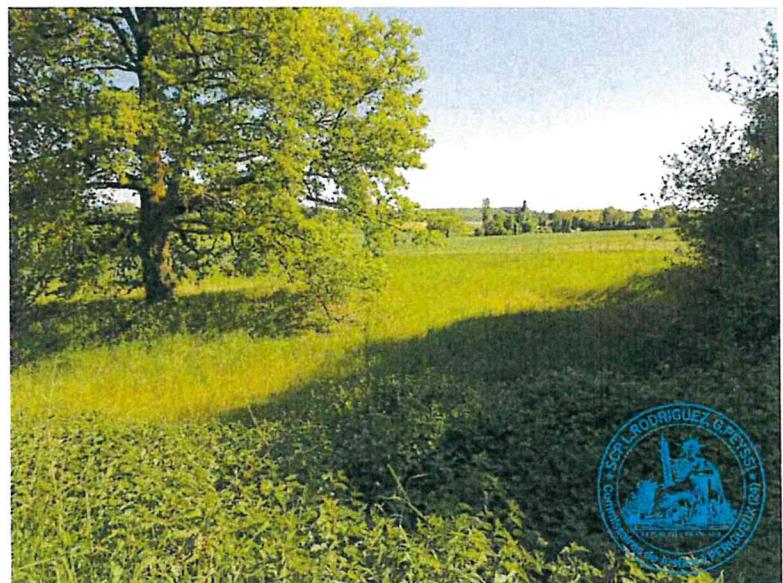
La piscine représente une dimension d'environ 5 mètres sur 9 mètres.

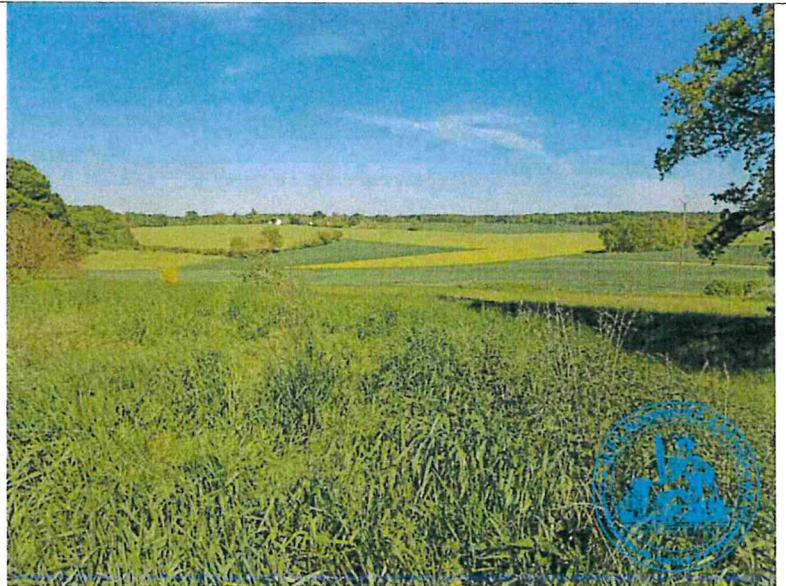


La plage autour est noircie ; en partie gauche je note la présence d'une petite construction envahie de végétation abritant le groupe de filtration. L'installation ne fonctionne pas.



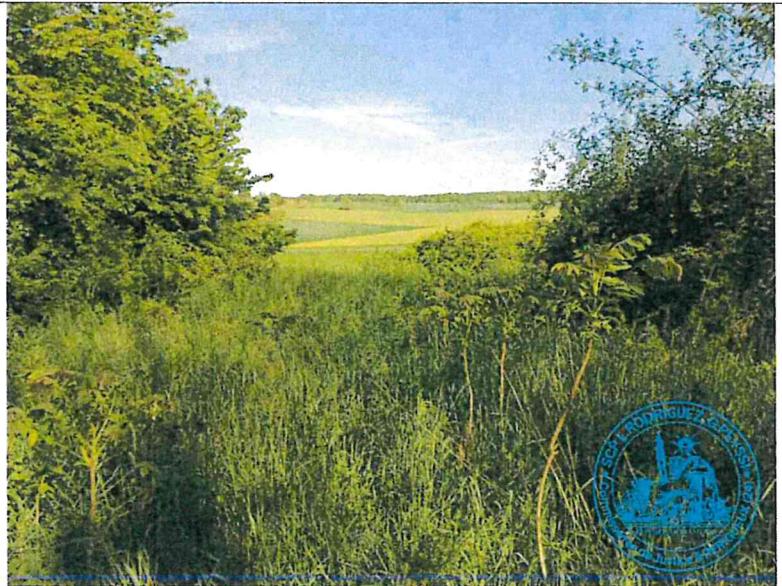
Les parcelles ZE N°107 et 111 sont des parcelles en herbe situées dans le prolongement.



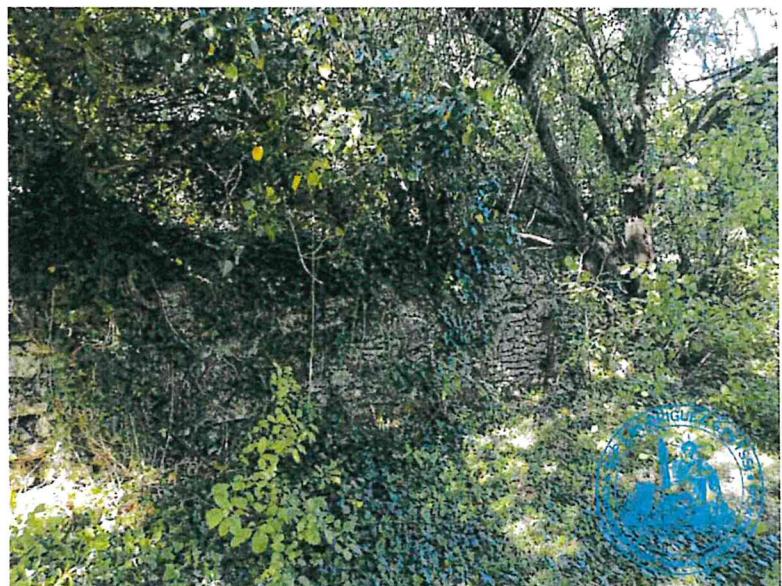


Un chemin traverse la parcelle 113 qui est en herbe et sur laquelle pousse des arbisseaux.





Il existe le long de ce chemin, sur la partie gauche, un mur de clôture ancien, en mauvais état, en grande partie éboulé.



Entre la maison principale et le gîte, sur la parcelle ZE N°34 le terrain est clos par un muret et un portail en bois à deux battants.



Sur cette partie de la parcelle ZE N°34 le terrain est en herbe et je note la présence de quelques plantations. Il est clôturé par un mur de clôture et les constructions voisines.



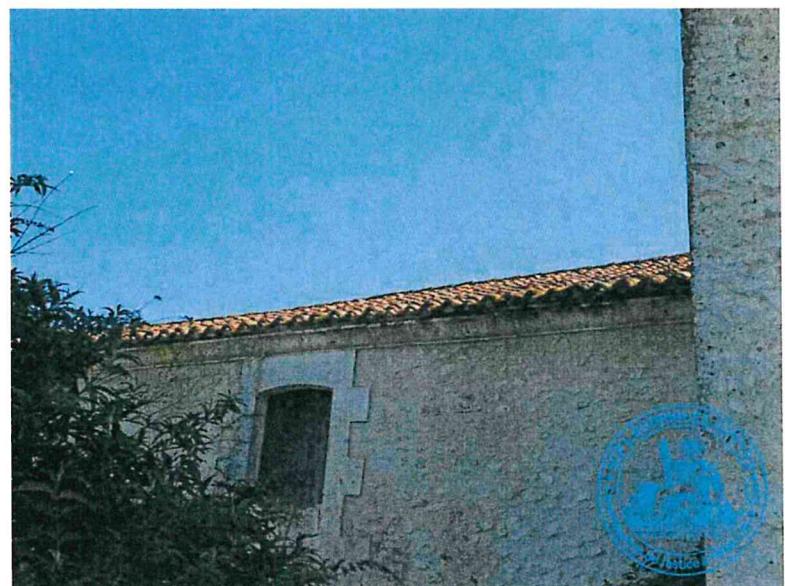


Le sol de la cour est abîmé et nombreuses herbes poussent.





La toiture de la partie basse de la maison d'habitation présente un état moyen.



Madame WILKINSON m'indique que le montant de la taxe foncière s'élève à 1200 euros.

Je note la présence à droite du gite d'une fosse enterrée.

Madame WILKINSON m'indique que les eaux usées se déversent dans cette fosse qui doit être vidangée régulièrement.

J'ai annexé ci-dessous la surface des parcelles.

- **section ZE n° 34**, lieudit « 46 Impasse du Bois » pour 14a 80ca
- **section ZE n° 35**, lieudit « La Blanchie » pour 16a 00ca
- **section ZE n° 70**, lieudit « La Blanchie » pour 00a 65ca
- **section ZE n° 72**, lieudit « La Blanchie » pour 00a 53ca
- **section ZE n° 107**, lieudit « La Blanchie » pour 76a 00ca
- **section ZE n° 111**, lieudit « La Blanchie » pour 03a 68ca
- **section ZE n° 113**, lieudit « La Blanchie » pour 02a 18ca

Total surface : 01ha 13a 84ca

Telles sont les constatations faites ce jour au 46 Impasse du Bois, 24320 Cherval de tout quoi j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat, avec photographies pour servir et valoir ce que de droit.

